

# Processus d'importation via le Hub de l'AIB

Valable à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2025

## Partie 1 : Processus général de reprise des certificats internationaux (certificats EECS)

L'acteur étranger du marché envoie les GO pour le gaz via le hub de l'AIB au système GO CC de Pronovo. Avant l'importation dans le système GO CC, le hub de l'AIB vérifie s'il s'agit de codes de combustible conformes à la fiche d'information [AIB \(Fact Sheet 5\)](#). Si les codes de combustible sont conformes à la fiche d'information (Fact Sheet 5) les GO sont importés dans le système GO CC pour vérification, sinon le transfert est automatiquement refusé par le hub de l'AIB. Si le contrôle du code combustible est positif, l'acteur enregistré dans le système GO CC de Pronovo reçoit sur sa page d'accueil du système une notification (contrôle du code combustible validé par le hub de l'AIB) l'invitant à vérifier l'importation. Dès qu'il confirme le transfert, les GO sont transférés sur son compte. Si la livraison ne correspond pas aux GO commandées et que le destinataire refuse le transfert, celui-ci est rejeté via le hub de l'AIB et les GO restent sur le compte de l'expéditeur.

## Partie 2 : Vérification du respect des exigences écologiques

### 1<sup>er</sup> phase : réglementation transitoire pour les importations en provenance des pays AIB disposant d'une connexion hub

Pour la période allant de novembre 2025 à décembre 2026 inclus, la règle transitoire suivante s'applique à l'importation de garanties d'origine (GO) provenant de tous les pays membres de l'AIB qui sont connectés au hub de l'AIB :

- **Admissibilité des codes carburant :**

Au cours de cette période, les importations sont autorisées pour tous les codes de combustible, à condition qu'il puisse être prouvé que la matière première utilisée est un déchet ou un résidu.

- **Deux options de garantie :**

1. **Codes de combustible selon la directive de l'OFEN « Systèmes de certification admis pour les certificats étrangers pour du gaz renouvelable » (annexe 3 du manuel) :**

Aucune preuve supplémentaire n'est requise pour les codes carburant figurant dans le manuel (annexe 3). **Dans ce cas, les GO importées peuvent être utilisés immédiatement.**

2. **Codes carburants non répertoriés :**

Pour les codes carburants qui ne figurent pas dans le manuel, une preuve supplémentaire est requise. Celle-ci peut prendre la forme d'une **preuve de durabilité (Proof of Sustainability, PoS)**, d'une certification **Naturmade** ou d'une attestation équivalente.

#### **Délai pour fournir les garanties :**

La garantie doit être envoyée à Pronovo via [bt@pronovo.ch](mailto:bt@pronovo.ch) dans les cinq (5) jours calendaires suivant l'importation.

#### **Conséquences en cas d'absence de garantie :**

Si la preuve n'est pas transmise dans le délai imparti, le bénéficiaire des GO est tenu de contacter Pronovo. Aucune autre action ne peut être effectuée dans le système avant la réception et la vérification de la preuve.

Cette réglementation sert de **solution transitoire temporaire** afin de simplifier le processus d'importation via le hub de l'AIB et de laisser aux importateurs suffisamment de temps pour se préparer à la deuxième phase. En raison de la charge de travail accrue pour tous les partis, cette réglementation est **limitée dans le temps et ne peut être prolongée au-delà de décembre 2026**.

## **2<sup>e</sup> phase : processus d'importation définitif à partir de janvier 2027**

À partir du **1<sup>er</sup> janvier 2027**, les directives suivantes s'appliquent :

- Seuls les codes de combustible explicitement mentionnés dans le manuel (directive de l'OFEN dans l'annexe 3) sont autorisés.
- Les importateurs doivent s'assurer que les exploitants des installations de production obtiennent un code combustible correspondant dans le registre étranger concerné. L'importation de GO ne disposant pas d'un code combustible correspondant est techniquement impossible.
- Pronovo **n'effectue plus de contrôles supplémentaires** dans cette phase finale. Les importations/transferts sont automatiquement traités dans le système en quelques minutes.